



Compte Rendu du conseil d'école du 12 Juin 2017

Ecole Elémentaire d'Hastignan

Présents :

Equipe Enseignante : Mme Bayssette (CE2), Mme Boulhais (CM1), Mme Chaït (ULIS), Mme Chassain (CM1), Mme Hannoun (CE1), Mme Leyniac (CE1 et CM2), Mme Martin (CE2), Mme Moreau (remplaçante rattachée à l'école), Mme. Pacreau (Directrice, CE1), Mme Pérille (CM1), Mme Quebre (CP), Mme Schipper (CP), Mme Sonfils (CM2), Mme Tonon (CP/CE1),

Ainsi que : Mme Gabet, (Emploi Vie Scolaire, assistante de Direction),

Mairie : Jean-Louis Roucher, Représentant de la mairie,

Personnel Mairie : M. Allain, directeur du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole), Mme Terrou (Responsable de la restauration scolaire),

Parents Elus FCPE : Mmes Bourbon, Brun, Pareja, Rodziewicz, Varlet, Mr Guidez,

Parents Elus API Hastignan : Mmes Desperiez, Greslot, Lacoste, Larrue, Nicot et M. Hudrisier.

Les points abordés lors du conseil d'école sont détaillés ci-après.

Point sur l'année écoulée et préparation de la rentrée 2017

Les effectifs prévus pour la prochaine rentrée sont les suivants : 12 ULIS, 60 CP, 60 CE1, 62 CE2, 50 CM1, 59 CM2 soit 303 élèves. 8 dossiers sont en instruction à la Mairie. Les chiffres sont du même ordre de grandeur que ceux de cette année. Cependant des inscriptions sont possibles pendant l'été. Afin de prendre les devants, une demande d'ouverture de classe a été faite, mais n'est pour le moment pas acceptée. Un point sera fait à la rentrée en fonction des effectifs. Dans le cas de besoin de classe, une réorganisation des classes est possible.

Afin d'améliorer l'accueil lors de la rentrée le 4 septembre à 8h35 (toujours en période de Vigipirate), les parents de CP entreront dans l'école par le grand portail et pourront rencontrer les maitresses. Les autres élèves (sans les parents) entreront par le petit portail (bois). La réunion avec les parents sera programmée au plus tôt afin que les parents puissent découvrir les classes et le lieu d'apprentissage de leur enfant.

Pour des raisons budgétaires de la ville, l'activité équitation se déroule une année sur deux pour les CM2. L'équipe enseignante réfléchit à une activité pour l'année où il n'y aura pas équitation pour les CM2, mais avec un budget moindre pris au niveau de l'école.

Equipe enseignante :

Mme CHASSAIN sera présente l'année prochaine ainsi qu'un nouvel enseignant car il n'y aura pas l'année prochaine d'enseignant stagiaire. Au niveau de la direction de l'école, la nomination se fera au mouvement du 4 Juillet. L'école est dans l'attente du renouvellement du contrat d'assistante de direction.

Rythme Scolaire :

Le site de la mairie précise qu'il n'y a pas de changement prévu pour la prochaine année scolaire : « Pour se donner le temps de connaître précisément les intentions du gouvernement en la matière et d'échanger sereinement avec la communauté éducative (parents, enseignants, personnel des écoles), l'organisation des rythmes scolaires n'est pas modifiée pour la rentrée prochaine. L'année scolaire à venir permettra d'ouvrir le débat et d'envisager, en fonction des décisions prises par le gouvernement, d'éventuelles évolutions. »

Passerelles école maternelle/école élémentaire – école élémentaire/collège.

L'objectif de ces passerelles est d'assurer la continuité de la prise en charge des élèves.

Concernant les enfants arrivant de maternelle, ils seront accueillis le 19 juin pour une visite de l'école et déjeuneront au restaurant scolaire.

Concernant le collège, les passerelles seront mises en place dans le cadre du conseil école / collège. La visite du collège aura lieu la dernière semaine sur une matinée. Les élèves de CM2 seront accueillis par le conseiller d'éducation pour des informations sur le fonctionnement puis ils seront pris en charge par les élèves de 6^{ème}. Ce créneau en fin d'année est souvent propice à cet échange car les élèves au collège sont moins nombreux et les élèves de 6^{ème} plus disponibles. Ils ont souvent préparé une activité pour les CM2.

Les parents de CM2 sont invités à une réunion au réfectoire du collège le jeudi 15 juin sans les enfants.

Les travaux dans l'école.

- Clôture entre le petit chemin emprunté par les collégiens et la cour : la clôture endommagée n'a pas été réparée. La Mairie prend acte de le faire au plus vite, d'autant plus que le matériel est disponible.
- Réfection du parking, sortie des enfants de l'Ecole par le petit portail donnant sur le petit bois : Il n'y a pas eu de nouveau projet pour aménager l'entrée de l'école. La mairie confirme qu'il n'a pas été mis au budget 2017. Le représentant de la mairie ne sait pas si les services techniques ont continué à étudier le dossier. Il propose que les nids de poule soient rebouchés. Nous demandons à savoir si l'étude à laquelle nous souhaitons être impliqués pour bien définir le cahier des charges, peut être étudiée ou s'il faut attendre que le budget soit inscrit pour avoir une réflexion sur le sujet. Le représentant avait l'ancien projet et a bien compris notre exaspération sur le sujet.
- Rond-point à proximité de l'école : Le rond-point est confirmé et les travaux ont commencé (il n'y a pas eu de réunion avec un représentant de l'école). Le représentant de la mairie découvre en séance le papier de Bordeaux métropole reçu par l'école sur le sujet (déclaration de travaux). Nous insistons sur le fait que ce rond-point est très dangereux, pour les piétons et les cyclistes. L'école et les associations de parents demandent donc qu'un agent de circulation puisse être présent à ce carrefour.
- Agrandissement de la salle de restauration : pour l'instant ce n'est pas à l'ordre du jour.
- La mairie précise qu'un plan général de rénovation des écoles a été engagé (exemple GAJAC). Dans ce cadre, il faudra bien entendu tenir compte du nombre croissant des élèves (classe et réfectoire). Par contre ces travaux très coûteux s'étaleront sur plusieurs années au-delà de la législature. La mairie précise qu'elle n'a pas de prévision ou d'agenda pour l'ensemble des écoles.

La porte ouverte du 23 juin.

La porte ouverte aura lieu le 23 juin 2017, à partir de 17h30. Du fait du plan vigipirate, l'entrée sera filtrée pendant 30 minutes (en donnant le nom et prénom de l'enfant). Ensuite une personne du CLAE assurera le filtre à l'entrée pour les parents qui arriveraient en retard. A partir de 17h30, les parents qui viennent chercher leur enfant qui est au CLAE doivent entrer par le petit bois (l'accueil CLAE sera délocalisé à l'entrée du petit bois, les parents y signeront la décharge). La chorale se produira et les travaux des élèves seront exposés. La manifestation se terminera par un repas collectif. Les parents ont été sollicités pour la confection des plats salés et sucrés. Les boissons devront être non alcoolisées.

Des stands de jeux, maquillages seront proposés par le CLAE et les parents. L'aide des parents sera appréciée pour la tenue de stands et le service des boissons. Les parents souhaitant aider peuvent venir à partir de 15h.

Le matériel tables et bancs a été réservé auprès de la mairie.

Les enfants devront être habillés en haut blanc et le bas sombre pour la chorale.

Soutien Scolaire :

Il a concerné une dizaine d'élèves cette année, sur des périodes plus ou moins longues en fonction des progrès. Le bénéfice est variable en fonction des élèves. L'équipe enseignante considère ce système intéressant mais ne pourra pas être aussi efficace qu'une baisse réelle des effectifs dans les classes.

Point fonctionnement CLAE

Nous rappelons aux parents qu'il faut prévoir le goûter pour leur enfant.

Il est souvent constaté un essoufflement de la motivation des enfants au niveau des TAPS au bout de 4 à 5 semaines des cycles de 6 à 7 semaines. Les inscriptions avant les vacances pour le cycle suivant créent une période longue entre l'inscription et le cycle qui n'est pas favorable non plus. Il a donc été décidé de changer le principe :

La première période du cycle est consacrée à la découverte des activités sous forme de forum où l'enfant peut découvrir l'atelier et rencontrer l'animateur, l'inscription se fera donc à la fin de cette découverte (donc la semaine après la rentrée des vacances). Cela devrait permettre d'améliorer l'esprit d'engagement des enfants dans les ateliers.

La première période à la rentrée de septembre sera dédiée (dans tous les CLAE de la ville) sans inscription à la mise en place et à une prise de contact de l'ensemble des acteurs afin de préparer au mieux les activités.

Sur cette fin d'année, le conseil des enfants est arrêté pour permettre la mise en place des commissions. Elles sont au nombre de trois : fonctionnement règles de vie, animation et ateliers, projet.

Les inscriptions à ces commissions (6-7 enfants par commission) ont eu lieu. Tous les niveaux sont représentés (un seul CM2, les CM2 un peu moins impliqués sur les idées pour l'année prochaine). Les enfants de chaque commission feront des propositions sur 2 semaines. Pour la commission projet, des propositions seront faites avec un budget alloué de 300 euros. Il y aura ensuite un vote. Cette expérience est enrichissante et permet aussi aux enfants de se rendre compte de la valeur de certaines choses. L'équipe du CLAE est évidemment là pour que les propositions soient raisonnables et faisables.

Restauration scolaire.

260 enfants déjeunent à la cantine. Il y a toujours beaucoup de bruit, il est difficile de garder les enfants au calme. Le réfectoire est sûrement trop petit surtout si le nombre d'élèves augmente dans les années à venir.

Les cuisines vont être repeintes et du nouveau matériel de plonge va être mis en place. Ces travaux se dérouleront en juillet.

Information : Suite au départ de M. PIQUE, Mme BANCOD sera la nouvelle directrice de l'éducation à partir du 1^{er} Septembre 2017.



Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été.



Bonne continuation pour ceux qui quittent l'Ecole Élémentaire !



**Pensez à récupérer les habits que vos enfants auraient pu oublier à l'école (dans la halle).
TOUS CES VETEMENTS SONT EN GENERAL MIS A DISPOSITION
D'ASSOCIATIONS CARITATIVES DES LA FIN DE L'ECOLE**

